

Etat des Textes hors Assurances
Publiés par le Jo au cours de l'année 2010

N°	Réf. Journal Officiel	Institutions & Ministères	Nature /Réf /du Texte	Objet
01	JO n° 10 du 07 février 2010 p.39 à p 62		Décret exécutif n° 10-44 du 25 janvier 2010	Portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2010, au ministre des finances
02	JO N° 11 du 10 février 2010 p.31		Décision n° 10-01 du 24 janvier 2010	Portant publication de la liste des banques et de la liste des établissements financiers agréés en Algérie.
03	JO N° 14 du 25 février 2010 p.17 à p. 19	BANQUE D'ALGERIE	Règlement n° 09-08 du 29 décembre 2009	Le présent règlement a pour objet de fixer les règles d'évaluation et de comptabilisation des instruments financiers par les banques et les établissements financiers.
04	JO N° 15 du 07 mars 2010 p.5		Décret exécutif n° 10-79 du 7 mars 2010 modifiant et complétant le décret exécutif n°09-150 du 2 mai 2009	fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-126 intitulé «Fonds spécial d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles».

05	JO N° 15 du 07 mars 2010 p.6		Décret exécutif n° 10-80 du 7 mars 2010 modifiant et complétant le décret exécutif n°05-415 du 25 octobre 2005	fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-121 intitulé « Fonds national de régulation de la production agricole ».
06	JO N° 15 du 07 mars 2010 p.6 à p.7		Décret exécutif n° 10-81 du 7 mars 2010 modifiant et complétant le décret exécutif n°05-413 du 25 octobre 2005	fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-067 intitulé « Fonds national de développement de l'investissement agricole ».
07	JO N° 15 du 07 mars 2010 p.7 à p.8		Décret exécutif n° 10-82 du 7 mars 2010 modifiant et complétant le décret exécutif n°02-248 du 23 juillet 2002	fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n° 302-109 intitulé « Fonds de lutte contre la désertification et de développement du pastoralisme et de la steppe ».
08	JO N° 15 du 07 mars 2010 p.8		Décret exécutif n° 10-83 du 7 mars 2010 modifiant et complétant le décret exécutif n°03-145 du 29 mars 2003	fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-111 intitulé « Fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par la concession ».
09	JO N° 15 du 07 mars 2010 p.24	BANQUE D'ALGERIE	Règlement n° 09-07 du 10 décembre 2009 modifiant le règlement n° 95-01 du 28 février 1995, modifié et complété.	Portant dérogation en faveur de la caisse nationale de mutualité agricole « CNMA » pour effectuer des opérations de banque.